



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 JUIN 2014

DELIBERATION N° 12

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA.THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.ÈVÈNE-MATEO, G.LASSABE, A.LECHEVALLIER, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA.DEL-PRADO, A.VALOT-VILLAUME- MANSARD, N.DAUGA, JD. BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ. ROQUES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J.CRAVEIRO-DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ. ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP.CRESPO, C.DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON.

Absent : G.MOSCHETTI

Secrétaire de séance : JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ

Objet :
**Conseil Portuaire
du Port de
Bayonne -
désignation des
délégués**

Monsieur le Maire indique que conformément au Code des Ports Maritimes, les membres du conseil portuaire du Port de Bayonne sont nommés pour une durée de cinq ans.

Il invite le Conseil à désigner ses représentants, au titre des représentants de chacune des communes où s'étend le port.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Désigne Monsieur Gilles LASSABE, Adjoint au Maire, en qualité de délégué titulaire de la Commune au Conseil portuaire du port de Bayonne, et Monsieur Louis DARRIBEROUGE, Adjoint au Maire, en qualité de délégué suppléant.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 04 juin 2014
Le Maire,

Francis GONZALEZ



*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le 05.06.14
et de la publication
le 07.06.14*